

APPRENTISSAGE

Gestion des ruptures Année 2022-2023

- **6 ruptures :**
 - 1 poursuite dans la formation avec un nouveau contrat d'apprentissage
 - 1 poursuite dans la formation sous statut de la formation professionnelle
 - 1 poursuite dans la formation sous statut scolaire
 - 2 entrées dans la vie active
 - 1 réorientation dans un autre parcours de formation

- **2 départs vers un autre établissement scolaire**